



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2013 - LYON

Compte rendu

Sous réserve d'approbation lors de l'AG 2014

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 MARS 2013

ORDRE DU JOUR

| | | | |
|---------|--|-----------------------------|------------------|
| 08 h 30 | Accueil et inscription des clubs, OBL, CDVL, ligues par le secrétariat et la commission de Contrôle des opérations électorales | | |
| 10 h 00 | Ouverture de l'assemblée générale ordinaire | | |
| | Accueil et présentation des invités ----- | J.C. BÉNINTENDE | |
| | Parole aux représentants des administrations et invités | | |
| | Approbation du PV de l'A.G. du 24 mars 2012 ----- | T. SÉNAC vote | |
| | Rapport du président ----- | J.C. BÉNINTENDE vote | |
| | Rapport financier du trésorier ----- | T. SÉNAC | |
| | Rapport de la commission Financière ----- | M. LEBERTOIS | |
| | Rapport du commissaire aux comptes ----- | JP. VUILLERMET | |
| | Vote sur le rapport financier et quitus à donner au trésorier ----- | vote | |
| | Repas pris en commun (12 h – 13 h 30) | | |
| | Présentation des candidats au Comité directeur | | |
| | Élections au Comité directeur ----- | votes | |
| | Interruption de séance (réunion du CD nouvellement élu) | | |
| | Animation : N. Baldeck | | |
| | Élection du président ----- | vote | |
| | Le mot du président | | |
| | Budget prévisionnel 2013 ----- | T. SÉNAC vote | |
| | Cotisations, assurances 2014 ----- | T. SÉNAC vote | |
| | Point d'information sur les statuts types structures territoriales et clubs----- | | B. FERRY-WILCZEK |
| | Questions diverses ----- | T. SÉNAC | |
| | TOMBOLA | | |
| 16 h 30 | Fin de l'assemblée générale | | |



INSCRITS : 109 038 voix

QUORUM : 36 346 voix

La séance est ouverte par le secrétaire général, Thomas Sénac qui cède ensuite la parole au président de la ligue Rhône-Alpes, Vincent Danel. Celui-ci félicite le nouveau président de l'APL, Jean-Claude Messmer, et rend hommage au président sortant de la FFVL, Jean-Claude Bénintende. Ce dernier accueille les participants ainsi que les invités dont Nicolas Raynaud, vice-président de la FFCAM et les représentantes d'Air Courtage Assurances, Caroline Cognet et Maud Badot. Joël Yout de l'ENSA est excusé pour son absence.

VOTE NUMÉRO 1 : Approbation du PV de l'AG du 24 mars 2012

Vote n° 1 : approbation du PV de l'AG du 24 mars 2012

Présents : **43 198** voix

Exprimés : **42 136** voix

| | | |
|---------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Pour : 37 076 voix | Contre : 1 290 voix | Abstention : 3 770 voix |
| 88.0 % | 3.1 % | 8.9 % |

La résolution est adoptée



VOTE NUMÉRO 2 : Rapport moral du président Jean-Claude Bénintende

Jean-Claude Bénintende rappelle les fondamentaux de la fédération :

- Le licencié, toujours au cœur de la fédération
- La préservation de nos espaces de pratique et leur accessibilité à tous
- L'amélioration de la sécurité
- L'importance de la formation, indispensable à l'exercice de la responsabilité.

La stratégie a consisté à renforcer et stabiliser ce qui a été mis en place :

- Faire fonctionner harmonieusement tous les niveaux de la fédération dans chacune des disciplines qui la composent.
- Structurer et renforcer notre politique sportive, notamment celle de haut niveau.
- Faire travailler en synergie les mondes associatif et professionnel et permettre au plus grand nombre d'accéder à nos disciplines.
- Améliorer l'accessibilité du vol libre à tous les publics, en particulier aux femmes, aux handicapés et aux jeunes.



- Améliorer la collaboration avec les fédérations cousines (FFPLUM, FFVV, FFP, FFH, FFCV, FFV...) ainsi qu'avec les associations de protection de l'environnement, ou des structures multisports comme l'UCPA ou la FFCAM.
- Stabiliser le fonctionnement structurel de la fédération et améliorer les services aux licenciés.
- Rendre l'organisation administrative et technique de la fédération plus performante afin qu'elle permette une meilleure écoute de chacun et ce grâce à la formation continue.
- Multiplier les sources de financement autres que les licences et les subventions de l'État notamment via la recherche de partenariats.
- Renforcer le rôle de la FFVL au niveau international.
- S'inscrire dans une stratégie de développement durable pour le vol libre notamment avec le recyclage des voiles, des structures d'échange avec d'autres fédérations et des plans d'action ministériels.

L'année 2012 a également été marquée par :

- l'arrivée du boomerang à la FFVL,
- le lancement d'un nouveau logo fédéral accompagné de pictogrammes symbolisant les différentes activités,
- le renouvellement des délégations.

La prochaine déclaration de politique générale sera proposée en 2014, pour quatre ans. Il est indéniable que les actions visant la formation et la sécurité doivent rester prioritaires.

De vifs remerciements sont adressés aux membres de l'actuel Comité directeur et des commissions, à tous les bénévoles ainsi qu'à l'équipe des conseillers techniques et du secrétariat, qui ont beaucoup œuvré. La fédération est également reconnaissante au partenaire GDF Suez pour son soutien généreux.

Jean-Claude Bénintende est ovationné et vivement remercié pour son dévouement au service de la fédération durant de nombreuses années dont huit en tant que président.

Vote n° 2 : vote sur le rapport du Président Jean-Claude Bénintende

Présents : **46 583** voix

Exprimés : **46 583** voix

| | | |
|---------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Pour : 45 083 voix | Contre : 1 290 voix | Abstention : 210 voix |
| 96.8 % | 2.8 % | 0.5 % |

La résolution est adoptée





Le discours du président est suivi de la présentation des équipes technique et administrative, respectivement par Yves Goueslain et Sophie Maurel.

Rapport financier du trésorier, présenté par Thomas Sénac

Les comptes de l'exercice 2012 se soldent par un résultat net excédentaire de **46 440,67 €**.

Le nombre de **licences annuelles progresse de 4,3 %**, alors que le nombre de **titres de participation est en baisse de 11,8 %** (principalement les journées découverte cerf-volant), soit, au final, une légère baisse de 1,4 % du nombre total de titres d'adhésion (annuels + TP). **Les licences annuelles représentent 90,9 % et les titres de participation 9,1 % du volume financier.**

Les produits issus des cotisations couvrent 60 % des charges affectées aux activités, le reste, soit les partenaires et produits financiers (pour 498 k€) et l'aide du ministère (442 k€).

Les cotisations fédérales (licences annuelles, titres de participation et cartes compétiteur) s'élèvent en 2012 à 1.352.397 € (soit une augmentation de 4,7 %).

Les subventions du ministère des Sports (hors aides personnalisées) sont par contre en diminution régulière, atteignant en 2012 la somme de 442.321 €.

Il est confirmé que ces aides vont être en forte baisse dans les années à venir (4,86 % enregistrés pour 2013).

La fédération devra donc anticiper cette situation afin de conserver un équilibre financier. La recherche de partenariats est une piste de développement des produits.

La FFVL maintient son action envers les ligues et les sites (montants sensiblement identiques à 2011).

Les fonds associatifs qui représentent les réserves cumulées depuis la création de l'association s'élèvent désormais à 393.886 €. Les « bons résultats » enregistrés ces dernières années permettent une amélioration progressive de ces fonds propres, qui restent en phase avec l'augmentation de taille de notre fédération et de son « volume financier ».

Le résultat excédentaire, qui était prévisible dès fin septembre, au vu des produits supplémentaires de cotisations, a permis au Comité directeur d'acter lors de sa réunion d'octobre :

- des charges supplémentaires non prévues au budget prévisionnel,
- une participation financière exceptionnelle à différents projets,
- l'attribution de complément de budgets,

dont tous les détails sont indiqués dans le rapport financier.

Dans les faits marquants de l'année, il est à noter que nous avons eu un contrôle URSSAF pour la période 2010/2011 qui s'est soldé par une lettre d'observation, sans aucun redressement.



Analyse du compte de résultat :

Total charges : 3 671 396 + Résultat de l'exercice : 46 441 = Total exercice : 3 717 837 €

Rapport de la commission Financière, présenté par Monique Lebertois

Les travaux réalisés par la commission ont été positifs. Quelques remarques :

1. Vol Passion : le montant de l'abonnement annuel est passé de 4 € à 6 €. Le numéro de décembre sera envoyé par courriel et non plus par courrier aux licenciés non abonnés. L'économie réalisée ainsi sera conséquente : 10 000 €.
2. Laboratoire tests : la procédure mise en place depuis 2011 (30 % à la commande, 30 % à la réalisation, solde à la conclusion) donne de bons résultats mais le volume de matériel testé est de plus en plus faible. La fédération projette une réorganisation concernant la gestion du laboratoire en 2013.

Conclusion :

Après ces différents contrôles la commission n'a constaté aucune anomalie à signaler :

- ni dans les procédures,

- ni au niveau des enregistrements dans la comptabilité.

La commission Financière n'a reçu à ce jour aucune saisine.

Olivier Balazuc, président sortant de la commission Financière est remercié pour son travail.

Rapport du commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes JP Guillermet, du groupe SR Conseil, procède à la lecture des rapports établis.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des normes et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels. »

Le résultat excédentaire de l'année, soit 46 441 €, sera affecté aux réserves.

Vote n° 3 : vote sur le rapport financier et quitus à donner au trésorier

Présents : 46 888 voix

Exprimés : 46 047 voix

| | | |
|---------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Pour : 43 249 voix | Contre : 1 290 voix | Abstention : 1 508 voix |
| 93.9 % | 2.8 % | 3.3 % |

La résolution est adoptée





✂ Diverses personnalités du monde du vol libre sont remerciées pour leur contribution reconnue et appréciée, Jean-François Alexandre, comptabilisant cinq mandats à la tête de la ligue d'Auvergne, Gilbert Nicolini en Alsace.

Deux autres personnes absentes seront récompensées lors de la coupe Icare 2013 : Serge Ramus (ligue Rhône-Alpes, site de pratique, Coupe Icare) et Pascal Cantenot, ancien secrétaire général de la FFVL.



Présentation des candidats au Comité directeur

Vote n° 4 : élection du Comité directeur - collège OBL

Sont élus :

- 1 - BRAËMS Pierre 520 voix
- 1 - GENSAC Véronique 520 voix
- 1 - RIBREUX Boris 520 voix
- 4 - HARRE Sébastien 510 voix

Vote n° 5 : élection du Comité directeur - collège associatif

Sont élus :

| | |
|----------------------------------|-------------|
| 1 - BÉNINTENDE Jean-Claude | 43 731 voix |
| 2 - FAUCHIER Jean-François | 42 766 voix |
| 3 - OULDALI Sonia | 42 735 voix |
| 4 - SORREL Jérôme | 41 780 voix |
| 5 - DUCHESNE DE LAMOTTE François | 41 321 voix |
| 6 - APPRIOU Michel | 41 229 voix |
| 7 - SÉNAC Thomas | 40 290 voix |
| 8 - POULEAU Jean-Pierre | 40 219 voix |
| 9 - BURLLOT Bertrand | 39 101 voix |
| 10 - LORMEAU Nicolas | 38 978 voix |
| 11 - LASSALLE Marc | 38 297 voix |
| 12 - DAVIT Hélène | 38 264 voix |
| 13 - BARRE Pascal | 34 095 voix |
| 14 - DEBIÉE Jean-Louis | 32 940 voix |
| 15 - ÉTIENNE Alain | 32 903 voix |
| 16 - COSTE Jean-Louis | 30 977 voix |
| 17 - JOFFRES Philippe | 29 122 voix |
| 18 - KAUFFMANN Rémy | 28 670 voix |

➤ Pour compléter le Comité directeur, l'Assemblée des présidents de ligue a désigné ses trois membres : **MESSMER Jean-Claude (président de l'APL) - BREDAT Claude - GILLES Yves.**



➤ Les candidats non élus au Comité directeur sont remerciés pour leur motivation et restent les bienvenus au sein des commissions, s'ils le souhaitent :

JEAN Dominique - LOCHARD Gérard - COTARD Dominique - SCHOEPP Cyril - DUCROCQ Jean-Vincent - AUBERT Pierre - DESSAINT Hubert.



Interruption de séance et réunion du Comité directeur nouvellement élu.

Une animation est proposée par Nicolas Baldeck représentant l'association RASP spécialisée dans les prévisions météo pour le vol libre.

Vote n°6 : élection du Président

Candidat proposé par le Comité directeur : POULEAU Jean-Pierre

Présents : **47 659** voix

Exprimés : **46 898** voix

| | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---|
| Pour : 41 405 voix 88.3 % | Contre : 908 voix 1.9 % | Abstention : 4 585 voix 9.8 % |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---|

L'Assemblée Générale désigne Monsieur Jean-Pierre POULEAU comme président de la Fédération.



Le mot du président

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant président de la FFVL.

Plus que satisfait d'avoir constaté qu'à une imposante majorité les présidents des clubs et des OBL présents ont accepté de valider ce que Jean-Claude Bénintende et moi-même envisagions de mettre en place depuis maintenant plus d'un an.

Notre projet était d'abord de tout faire pour assurer une transition de présidence apaisée, ce qui en termes d'affichage vis-à-vis de nos différents partenaires est très important.

Cela m'a laissé le temps de réaliser une montée progressive en compétence au sein de la FFVL de manière à parvenir à un niveau de responsabilité en adéquation avec le titre.

Réaliser une telle transition de gouvernance, tout en douceur, me permet de mesurer toute la maturité dont notre fédération fait dorénavant preuve.



Je ne ferai ici que répéter la fin de ma présentation comme candidat : « je ne sais objectivement si je suis la personne qu'il vous faut pour tenir ce poste, mais sachez que je m'y prépare depuis longtemps ».

Si je devais donner la définition d'un « bon » président : « C'est une personne qui facilite l'expression des vocations et qui permet au plus grand nombre de révéler ses talents respectifs ». Donc à très bientôt sur les espaces de pratique !

VOTE NUMÉRO 7 : budget prévisionnel 2013

Le budget présenté s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec toutefois une diminution d'environ 5 % des subventions ministérielles qui devra être contrebalancée dans les années qui viennent par une recherche de partenariats.

Le total des produits s'élève à 3 301 841 €, le total des charges à 3 312 810 €, et le solde affiche un léger déficit de 10 969 €.

Vote n° 7 : vote sur le budget prévisionnel 2013

Présents : **47 659** voix

Exprimés : **47 277** voix

| | | |
|---------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Pour : 40 187 voix | Contre : 2 904 voix | Abstention : 4 186 voix |
| 85.0 % | 6.1 % | 8.9 % |

La résolution est adoptée



VOTE NUMÉRO 8 : cotisations et assurances 2014

Les cotisations fédérales restent identiques à l'année 2013 mais l'affichage sera différent, incluant le montant de l'assurance en RC (responsabilité civile) afin de répondre aux exigences du Code du sport.

Vote n° 8 : cotisations et assurances 2014

Présents : **47 659** voix

Exprimés : **46 249** voix

| | | |
|---------------------------|----------------------------|--------------------------------|
| Pour : 36 775 voix | Contre : 4 617 voix | Abstention : 4 857 voix |
| 79.5 % | 10.0 % | 10.5 % |

La résolution est adoptée





Point d'information sur les statuts types des structures territoriales et clubs, présenté par B. Ferry-Wilczek

Des modifications sont intervenues sur les statuts types en vue d'un toilettage de simplification permettant de mieux préciser les pouvoirs de chaque organe et de résoudre les blocages éventuels. Le détail est contenu dans le rapport d'activité 2012 de la commission de Révision des statuts et règlements. Parmi les évolutions significatives :

- l'obligation de diffuser aux structures fédérales les convocations des AG des clubs ;
- la limitation du nombre de pouvoirs possibles à un par club pour l'AG d'un CDVL et deux pour l'AG d'une ligue ;
- la définition de modalités électorales identiques à celles de la FFVL (la précision du processus d'élection du président de la structure territoriale ;
- le renvoi aux règles et aux structures fédérales pour un certain nombre de cas et de problématiques, etc.



Questions diverses, présenté par Thomas Sénac

Air Courtage répond à une question sur les modifications intervenues dans l'Individuelle Accident. Les indemnités journalières ont effectivement été supprimées pour les pratiquants amateurs. D'autre part, la RC biplace a augmenté car l'indemnisation passager coûte de plus en plus cher.

Un représentant du treuil pose la question de savoir si cette activité est couverte même lorsque la RC n'est pas souscrite via la FFVL. Une vérification sur ce point sera faite par la fédération.

Hélène Davit, présidente du club Cabri'Air, souhaiterait que chaque président de club soit alerté lors de la déclaration d'un accident intervenu chez l'un des licenciés de sa structure. Il se pose le problème de l'automatisation de cette démarche qui entraîne une surcharge de travail et pose le problème de la confidentialité.



La séance est levée à 16 h 00 et suivie d'une tombola.

Les participants sont remerciés ainsi que les partenaires de la tombola